

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصناعة الصيدلانية

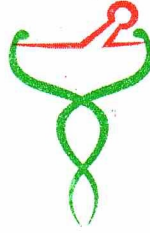
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE



AGENCE NATIONALE DES PRODUITS  
PHARMACEUTIQUES

A.N.P.P

N° 08.../MIP/ANPP/DG/NOTE/2025



الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية

ص.م.م.م

Alger le, 03 FEV 2025

## Note aux établissements pharmaceutiques des dispositifs médicaux

Dans le cadre du programme national de numérisation des activités réglementées de l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques, il est porté à la connaissance des établissements pharmaceutiques de fabrication et/ou d'exploitation que la prise de rendez-vous en ligne est ouverte pour la soumission des demandes d'homologation, de modification, de renouvellement et de transfert des décisions d'homologation des dispositifs médicaux. A cet effet, les pharmaciens directeurs techniques sont invités et ce à partir du 02/02/2025 à transmettre une demande de rendez-vous sur le lien suivant :

Le lien : <https://anpp.dz/rdv-dossiers-dm>

A l'issu de la prise de rendez-vous, un mail de confirmation sera envoyé au pharmacien directeur technique lui autorisant la soumission.

Additionnellement, les modalités de prise de RDV en ligne sont comme suit :

**Trois (03) RDV par semaine, par établissement pharmaceutique demandeur.**

**Un (01) RDV = Un (01) Dépôt de Dossier.**

Pour toute annulation, le pharmacien directeur technique, est tenu d'informer les services concernés avant les 48 heures précédant le RDV pris, sur l'adresse mail suivante :

[recevabilite.dm@anpp.dz](mailto:recevabilite.dm@anpp.dz)

**La plus grande importance est accordée à l'application de cette note.**

**NB : Cette note annule et remplace la note N°06/MIPP/ANPP/DG/NOTE/2025 datée du 30 janvier 2025.**